

N° 2
juillet
2013



Une
conjonction
d'évènements
exceptionnels
pour notre
ville...

infos

BAGNERES

DE-BIGORRE



100 ANS !
UN ANNIVERSAIRE
emblématique



Festivités:

spectacles, concerts
et expositions...

Patrimoine :

installation du
meubler urbain



6 millions de
désendettement
en 4 ans



EDITORIAL

Le début de l'été a été marqué par deux événements majeurs pour notre commune comme pour le département des Hautes Pyrénées.

Si notre ville n'a pas été directement touchée par la crue torrentielle du 18 juin, la vallée voisine a été dévastée par cette catastrophe naturelle qui a plus particulièrement frappé la commune voisine de Barèges. Barèges est notre partenaire dans le Syndicat du Tourmalet, la structure organisatrice du domaine skiable du Grand Tourmalet, mais également dans l'Office de Tourisme intercommunal qui assume la promotion touristique de tout le territoire de la Communauté de communes et des deux versants du Tourmalet. Indirectement nous subissons les conséquences financières de ce désastre sur l'économie touristique de l'été mais probablement aussi de l'hiver.

L'heure est avant tout à la solidarité et elle s'est largement exprimée. Je tiens à remercier avec force tout ceux qui ont participé à cet élan, quelle qu'en soit la forme, personnes physiques, associations ou collectivités. Notre commune a missionné le Directeur des Services Techniques pour assister les élus Barégeois, ainsi que des équipes d'intervention dès les tous premiers jours, et prêté du matériel, au détriment de certaines tâches habituelles sur la ville en cette saison.

L'arrivée de la 9ème étape du Tour de France le 7 juillet dans notre ville constitue, sans aucun doute, une journée à marquer d'une pierre blanche. Nous avons rarement vu une telle foule et la présence de Monsieur le Président de la République, François HOLLANDE, qui a honoré notre cité de sa présence, a donné à cet événement une ampleur extraordinaire. Il a reçu à BAGNERES un accueil on ne peut plus chaleureux, ce qui me ravit. En effet c'est la première fois que nous avons eu le privilège de recevoir sur notre sol un Président de la République en exercice.

Cette magnifique journée aura permis à bon nombre de personnes d'oublier les difficultés du quotidien et les craintes sur l'avenir.

Et puis, comme chaque année les festivités du 14 juillet auront été marquées par un magnifique feu d'artifice, tiré dans le cadre majestueux de la forêt du casino, soirée qui aura permis aux Bagnèrais mais aussi à tous ceux qui fréquentent notre ville de se retrouver très nombreux dans un grand rassemblement populaire. ■

Rolland CASTELS
Maire de Bagnères-de-Bigorre
Conseiller Général

*Bagnères Infos, Magazine institutionnel
d'information édité par*

*la mairie de Bagnères-de-Bigorre
28 place des Vignaux - BP. 156 -
65200 Bagnères-de-Bigorre*

*Directeur de la publication :
Rolland Castells, maire
Création graphique : Confluence
Rédaction : Gaëlle Blesu*

*Crédits photos : Pabynot/Wikie de Bagnères,
J.N. Hamant/Grand Tourmalet,
T. Dewasse/ASO, Confluence
Dépot légal à parution*

- 3 Tour de France
- 6 Opération
façades
- 7 Travaux
- 8 Circuits patrimoniaux
- 7 Musée Salies
- 10 Espaces verts
- 12 Budget
- 14 Brèves
- 16 Saison culturelle
- 18 Harmonie bagnéraise

LE TOUR DE FRANCE À BAGNÈRES L'HISTOIRE SE POURSUIT.

Avec l'arrivée, le 7 juillet à Bagnères, d'une étape de la centième édition du Tour de France, une nouvelle page de l'histoire qui lie notre ville et la Grande Boucle a été écrite.



Trottoirs bondés, balcons et fenêtres pris d'assaut, pas un mètre-carré n'a été laissé libre de l'avenue du Général de Gaulle jusqu'aux allées Jean Jaurès. L'arrivée de la 9ème étape du Tour a rassemblé à Bagnères une joyeuse et immense foule. Toutes les conditions étaient réunies pour que la fête soit belle, elle a été exceptionnelle. Sous un soleil de plomb, le passage toujours très attendu de la caravane publicitaire a animé l'après-midi, avant l'arrivée des coureurs et la victoire de l'Irlandais Dan Martin. Mais l'événement de la journée a eu lieu juste après le sprint final. Les détenteurs des différents maillots ont été félicités par le Président de la République François Hollande. Le chef de l'Etat a suivi la fin de cette 9ème étape dans la voiture du directeur du Tour, Christian Prudhomme, après être allé à la rencontre des sinistrés touchés par des inondations, notamment à Barèges. A sa descente du podium protocolaire, François Hollande s'est rendu au jardin des Vignaux pour rencontrer les membres de l'association Agri Solidarité 65 (*) qui participaient au marché gourmand. Il a profité du très bon

accueil qu'il a reçu et s'est offert un long bain de foule improvisé. C'est la première fois que la ville accueillait la visite d'un Président de la République en exercice. ■

(*) L'association Agri Solidarité 65 a été créée pour répondre aux besoins des agriculteurs sinistrés et organiser les soutiens aux éleveurs des Pays des Gaves. Les membres fondateurs : Chambre d'agriculture 65, MSA65, Fédération départementales des CUMA, CER France 65, Groupama 65, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, FDSEA 65 et JA 65.



Une étape marquée par la solidarité

Si des dizaines d'initiatives locales ont déjà permis de récolter des dons pour soutenir les sinistrés, le passage du Tour de France a permis de nouvelles actions de solidarité.

Les organisateurs du marché gourmand ont versé tous les bénéfices aux agriculteurs sinistrés de la vallée des Gaves et les coureurs du Tour de France, ont fait don de la totalité des gains de la 9ème étape aux victimes des inondations en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées.

ASO, l'organisateur de la Grande Boucle, a par ailleurs remis un chèque de 15 000 euros à la plateforme de solidarité du Conseil Général 65.

DES RETOMBÉES CONSÉQUENTES POUR TOUTE LA VALLÉE !

Événement sportif parmi les plus suivis au monde, le Tour de France est une aubaine en terme de retombées économiques et médiatiques.

Gâce au Tour, mon hôtel a affiché complet pendant un bon moment », se réjouit Amélie Pires, la propriétaire du Florian situé allées des Coustous. « Le bar a également tourné non-stop du vendredi au mardi. Avec le soleil, les gens sont restés un peu à Bagnères ». Même constat pour les autres commerçants, comme le souligne Magali Nogaro, qui tient la boutique de vêtements « Key West » et préside l'association des commerçants bagnérais : « Le Tour nous a permis de très très bien travailler pendant plusieurs jours. Tous les commerçants sont très contents ». Outre ces retombées sur le commerce local, le Tour est un formidable vecteur de promotion touristique. Un coup de projecteur sur la ville et la vallée, difficile à quantifier mais qui vaut toutes les campagnes de communication. D'autant plus que l'étape Saint-Girons-Bagnères, qui avait lieu un dimanche, a été diffusée en direct et en intégralité sur France Télévision. Franck Grivel, directeur de l'Office de Tourisme Grand Tourmalet, confirme : « Les retombées médiatiques ont été énormes. Les images les plus belles de ce Tour 2013 ont été réalisées dans nos montagnes. Elles ont été diffusées sur les chaînes nationales, sur celles de la TNT et aussi à l'étranger ». Combien de téléspectateurs ont été séduits par ces images (diffusées également sur internet) et choisiront notre vallée pour leurs prochaines vacances ? Impossible de le savoir mais l'effet induit durera certainement dans le temps. ■



Les chiffres clés du Tour de France (source : ASO)

Médias

- 50 radios
- 75 agences photos
- 85 chaînes de télévision dont 60 en direct
- 350 journaux, agences de presse ou sites internet
- 560 médias différents

Diffusion TV

- Dans 190 pays
- Environ 100 chaînes dont 60 en direct
- 86 heures de direct (signal international)
- Plus de 5 000 heures de diffusion dans le monde entier
- 3,5 milliards de téléspectateurs dans le monde (audience cumulée 2012)



Le Tour revient en Haute-Bigorre en 2014 !

Christian Prudhomme l'a annoncé en exclusivité aux élus du département le 7 juillet : le Tour de France 2014 passera par le col du Tourmalet. Les informations complémentaires sur ce futur parcours ne seront dévoilées qu'en octobre prochain.

BAGNÈRES FIDÈLE À LA LÉGENDE

LA TRADITION PERDURE...

Tous les grands champions du cyclisme sont passés à Bagnères et au col du Tourmalet. Hommage "bon enfant" rendu par les associations...



Des animations pour fêter le Tour

Pour accompagner cette grande fête populaire qui attire un large public, la ville de Bagnères et les associations avaient donc concocté un programme d'animations familiales gratuites : exposition, concerts, spectacle pour enfants, soirées DJ, cinéma en plein air, marché gourmand, pièce de théâtre... Les festivités ont été lancées dès le 15 juin avec la Fête du Tour : une journée consacrée au vélo pour célébrer la centième édition de la Grande Boucle. Cette manifestation a été organisée par toutes les villes-étapes du Tour 2013. Au programme : expo de vieux vélos, artistes de rue, prêt de vélos rigolos, musique... et surtout randonnées cyclistes sur le tracé de l'étape du Tour. ■



- 1952 -
Fausto Coppi, Yvette Horner



- 1959 -
Louison Bobet



- 1960 -
Jacques Anquetil

Une liesse indéfectible transmise de génération en génération !

OPÉRATION FAÇADES

20 ans de travaux privés accompagnés

Lancée par la municipalité en 1993, l'opération façades a permis une reconquête esthétique du centre-ville. En 20 ans, 450 projets ont été subventionnés.

Galeries, balcons, lambrequins ou même boutons de porte, les façades de notre ville sont riches d'éléments remarquables, typiques de l'architecture bagnéraise. C'est pour préserver et mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel que la municipalité a engagé, il y a 20 ans, son opération façades. Ce dispositif permet d'améliorer l'espace public en encourageant l'action privée sur les façades. La ville apporte une aide financière aux propriétaires qui s'engagent à réaliser des travaux de rénovation sur leur façade. De 1993 à janvier 2013, sur 577 demandes, 450 projets ont été validés, pour un montant total de travaux subventionnés de 4 653 565 euros (dont 1 349 321 euros de subventions). Sont pris en compte les travaux visibles du domaine public réalisés par des artisans. Ils peuvent concerner les façades mais également les clôtures ainsi que les bâtiments annexes. Dans le centre et les entrées de ville (péri-mètre d'intérêt majeur), le taux de subvention et le plafond ont été réhaussés de façon significative en 2012, soit 25 à 35% du montant des travaux, avec un plafond de subvention de 6000 euros et une majoration à 50% pour les enduits et badigeons à la chaux. Sur le reste du territoire de la commune (y compris Soulagne, Lespau et la Mongie), le taux de subvention s'élève de 10 à 25% du montant des travaux, avec un plafond de 2500 euros.

Des animations toute l'année Rue du Bourg Vieux

Pour fêter les 20 ans de l'opération façades, sensibiliser la population à la qualité patrimoniale de la ville, inciter les propriétaires à la valoriser et mettre en valeur les immeubles rénovés, la municipalité a mis en place un programme d'animations sur toute l'année 2013.

- Spectacle de rue "Where is my Place" (le 20 avril, dans le cadre de la saison culturelle)
- Circuit-découverte des 10 façades les plus remarquables de la ville (les 1er et 2 juin, en partenariat avec le CPIE et Jardins Secrets)
- Expo bilan et photos des vingt années d'opération toute l'année, dans différents lieux publics
- Spectacle de rue "L'Aimant" par les Lézards Bleus (le 27 juillet, à 18h place de Strasbourg)
- Spectacles de rue (les 3 et 4 août, dans le cadre du Week-end des Arts de la Rue)
- Concours de façades et balcons fleuris (remise des prix le 5 octobre)
- Marathon photos (le 21 septembre)
- Conférence sur l'architecture et l'histoire d'un quartier de Bagnères (à la fin de l'été)



Une centaine de façades rénovées de manière remarquable ont été identifiées dans toute la ville. Elles portent ce petit panneau.



Tous les documents liés à l'opération façades (règlement et mode d'emploi) sont téléchargeables sur le site de la ville : www.ville-bagneresdebigoire.fr



Contact :

Direction de l'Urbanisme de l'Aménagement, 6 rue Emilien Frossard (au 1er étage des Services Techniques), 05 62 95 87 71
service.urbanisme@ville-bagneresdebigoire.fr / Ouverture au public : du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30



Les menuiseries ont été renouvelées et la pierre naturelle a retrouvé son éclat d'origine.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Aménagement du centre-ville et réhabilitation de l'ancien théâtre du casino : le point sur les travaux en cours ou récemment terminés.

Dans la continuité de l'opération lancée en 2009, la rénovation du centre-ville (*) s'est poursuivie au printemps avec les rues de l'Horloge, Soutras et du Vieux Moulin qui sont à présent réaménagées. Cette nouvelle tranche de travaux comprenait la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, le remplacement et la rénovation de l'éclairage public ainsi que la mise en place de mobilier urbain. Reste la rue Soubies qui, suite aux intempéries de mai, n'a pu être réaménagée. Le chantier reprendra en septembre et sera terminé début octobre. Les sondages archéologiques effectués place d'Uzer n'ont rien mis à jour, sa réhabilitation pourra donc être lancée en 2014. Il s'agira alors de la dernière tranche de l'opération de rénovation du centre ancien. Autre chantier, celui de l'ancien théâtre du casino qui lui s'est achevé début juin. Pour sauvegarder l'édifice, une réfection du toit et des façades a été effectuée. En ce qui concerne la réhabilitation de l'intérieur de la salle de spectacle, l'étude de maîtrise d'œuvre est en cours de finalisation.



Bagnères renoue ainsi avec la tradition. La ville, qui a longtemps mené une politique d'embellissement des espaces publics très volontaire, notamment pendant l'âge d'or du thermalisme, a toujours activement soutenu les artistes sculpteurs. Après la mise en valeur du marbre et des industries marbrières, place à l'art contemporain. La municipalité a lancé, en août dernier, un appel à candidature pour la réalisation d'une sculpture moderne mais toujours en lien avec la forte présence de l'eau dans la ville. Sur les sept propositions déposées, c'est la statue de l'artiste Touatia Razali qui a été retenue à l'unanimité par le jury composé d'élus, de techniciens et d'experts. D'une hauteur de 2,60 m, « La Vénus » est une sculpture de métal posée sur un bloc de marbre rose de Sarrancolin.

« L'eau prend une forme féminine. Source de vie, elle jaillit et s'élance avec force. Cette puissance symbolise l'énergie humaine et l'énergie hydraulique », explique l'artiste. « Le corps de la sculpture, avec ses lignes qui se projettent, devient rivière. La tête, à peine suggérée, dessine des ruisseaux. Deux blocs de marbre rose, éléments naturels, sont enlacés et maintenus par le métal, celui-ci épouse la pierre comme l'eau dans sa course ».

Une Vénus sur la place d'Albret

Une dernière « touche déco » a été apportée à la place d'Albret, rénovée fin 2012, avec l'installation d'une sculpture contempo-

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Eitlage.

(*) Pour tout renseignement concernant les travaux

vous pouvez vous adresser aux **services techniques municipaux** : rue Emilien Frossard, 05 62 95 87 60.

CIRCUITS DE DÉCOUVERTE PATRIMONIALE : le mobilier urbain installé à l'automne

Le projet de circuits de découverte patrimoniale prendra forme à la fin de l'été avec l'installation, de septembre à octobre, des totems d'interprétation, des plaques et des pupitres informatifs.

Du thermalisme au patrimoine industriel, de l'architecture aux parcs et jardins, en passant par la vie intellectuelle, l'eau dans la ville, les Chanteurs Montagnards ou le quartier du Pouey, multiples sont les thématiques qui font la richesse patrimoniale de Bagnères. C'est pour en faciliter la découverte que la municipalité a commandé la création et l'installation d'outils de signalisation et d'interprétation dans la ville (*)

Les 11 totems

Chaque thématique est révélatrice du quartier ou d'un lieu dans l'environnement du totem. Ils seront implantés sur "l'espace touristique" de la ville et munis de QR-codes pour une ouverture ultérieure vers le multimédia.

Les circuits

Les panneaux et plaques sont concentrés dans la ville ancienne (à quelques exceptions près) alors que les totems couvrent une aire bien plus grande. Ceux-ci peuvent donc servir de fil conducteur à différents circuits de visite :

- la ville ancienne et le quartier thermal **en vert**, longueur : 2300 m
- les faubourgs et l'ouverture sur les paysages, **en rouge**, longueur : 1500 m
- des Coustous à la mairie, **en bleu**, longueur : 1900 m
- le grand parcours, qui reprend ces 3 petits circuits, longueur : 5000 m.

Le plan de cheminement conseillé sera disponible à l'office de tourisme Grand Tourmalet de Bagnères début octobre.

1. **Le thermalisme**
Place des Thermes
2. **L'architecture bagnéraise**
Place d'Albret
3. **Le patrimoine industriel**
Parc de la mairie
4. **La vie intellectuelle**
Devant la médiathèque
5. **Les Chanteurs Montagnards**
Sur les Coustous, près de la statue d'Alfred Roland
6. **L'église Saint-Vincent**
Devant le portail sud de l'église
7. **Le paysage théâtralisé**
A l'entrée du vallon de Salut
8. **Les parcs et jardins**
Dans le jardin des Vigneaux
9. **La sculpture bagnéraise**
Près de la statue de la Jouvence (tennis)
10. **Le quartier du Pouey**
A l'entrée de la rue Alfred Cazalas
11. **L'eau dans la ville**
Quai de l'Adour

Les 21 plaques et pupitres

Ils signalent et/ou détaillent les lieux remarquables. 21 plaques ou pupitres seront installés : sur les Grands Thermes, le casino, le musée Salies, la fontaine Saint-Blaise, la maison d'Uzer, le cloître Saint-Jean, la tour des Jacobins, la maison en pan de bois (place de Strasbourg), les halles, la maison Art déco près des halles, la maison de Jeanne d'Albret, les vestiges de la marbrerie Géruset, la villa Eugénie, l'hôtel d'Albret, les anciens thermes de Salut, le kiosque à musique, la maison Soubies, la maison Cassou, les allées des Coustous, le palais de justice et l'ancien bâtiment d'octroi.

(*) Ces outils sont conçus par l'agence Tourisme et Patrimoine, leur fabrication et leur installation par le cabinet Philippe Lagay Ingénierie et Sébastien Pradel designer.





ARTS POPULAIRES

découverte des collections de Jeanne Sayous

Ouvert depuis l'été 2012, l'espace pyrénéen du musée Salies met en scène les collections d'objets d'arts populaires léguées à la ville par Jeanne Sayous.

Un voyage dans le temps, c'est ce que propose l'espace pyrénéen situé au rez-de-chaussée du musée Salies. Les objets exposés proviennent des collections rassemblées par Jeanne Sayous. Ils témoignent de la vie quotidienne, en Haute-Bigorre, de la fin du 19^{ème} au début du 20^{ème} siècle.

On découvre ainsi que la famille bigourdane pouvait se suffire à elle-même : la quenouille, gage d'amour et de fiançailles, le berceau, les cuillères, les couteaux ou les sabots faisaient partie d'une production hétéroclite d'un artisanat familial. Les savoir-faire se perpétuaient et, selon l'habileté de celui qui créait, la forme pouvait être très simple ou le travail d'ornement pouvait être teinté, gravé, incrusté d'étain ou de plomb.

L'économie agro-pastorale est largement représentée avec notamment un espace reproduisant la vie du berger avec le burguet, abri sommaire où il se reposait la nuit en montagne, le collier hérissé de pointes de fer du Patou prêt à défendre le troupeau ou encore une superbe collection de sonnailles fabriquées à Nay.

Le travail de la laine est représenté par de nombreux objets : bacs en bois pour laver la laine, ciseaux, force, cardes, peignes, fuseaux, navettes, dévidoirs, rouets, quenouilles, métiers à tisser manuel et mécanique et, bien sûr, tissus et costumes. Le travail du lin est également mis en avant : de la cueillette au champ de lin, à l'égrenage, quenouille à lin en roseau jusqu'au produit fini le drap.



L'on redécouvre l'apiculture avec des ruches et un capuchon, l'appareil à cire de déuil qui fabriquait de longs cordons de cire de déuil.

L'exploitation du lait et ses dérivés (beurre, crème, fromage) est aussi bien présentée. On retrouve barattes, moules à fromages, égouttoir, fouets pour le pastet, brise-caillé, pots à lait, moule à

beurre, petites cuillères et louches exécutées dans des bois du pays (buis et houx). Dans cette économie fermée, certains petits métiers se sont largement développés : les chaumiers, vanniers (*tistalh en noisetier*, panier à volailles en osier, balais en bruyère), sandaliers (*nécessaires à tendre la corde, toiles à sandales de Salles de Béarn*), potiers (*pots de cuisson, cruches à eaux, bois*)... etc.

L'espace pyrénéen présente enfin des objets de loisirs : jeu complet de quilles de neuf et ses énormes boules de bois, costumes de jours de fêtes, nombreuses lithographies et cartes anciennes qui racontent les Pyrénées. Un lieu qui fait perdurer la mémoire pyrénéenne. ■



Contact :

Musée Salies, Espace Pyrénéen, Collection Jeanne Sayous. Entrée : 3 euros. Ouverture jusqu'au 31 octobre 2013. Du mercredi au Dimanche, de 15 h à 18 h. 05 62 91 07 26.

GROS PLAN SUR...

le service Espaces Verts et Environnement

Entretien des parcs et jardins, gestion des arbres, fleurissement... Le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) travaille toute l'année à l'embellissement de notre ville.

Ils font partie des employés municipaux que l'on croise le plus sur l'espace public. Autour des massifs ou dans les parcs, les 27 agents du SEVE s'affairent au quotidien à entretenir le charme bucolique de notre cité thermale. Un travail récompensé, depuis plusieurs années, par le label « 3 fleurs » au concours national des villes fleuries.

Avant les plantations annuelles ou bi-annuelles, c'est aux serres municipales (route de Toulouse) que tout se prépare.

« Nous commençons par dessiner la trame des massifs en visant une harmonie des couleurs puis il faut commander les graines, un an à l'avance », explique Jean-Luc Lasso, le responsable du service. « Nous sélectionnons de petites quantités de différentes variétés en essayant d'en introduire de nouvelles chaque année ». Avec un choix particulièrement axé sur des plantes capable de résister aux conditions climatiques du piémont pyrénéen : gros différentiel de températures entre le jour et la nuit en été, orages fréquents... etc. 70 000 fleurs de 100 variétés différentes sont ainsi produites sous les serres chaque année. Autre mission du SEVE, l'entretien des parcs, des jardins et des terrains de sport. Il comprend le nettoyage, la coupe des arbustes, la tonte, l'arrosage, l'aération, le sursemis de pelouse et, bien sûr, l'entretien des arbres. Responsabilité de Gérard Tachoire, la gestion du patrimoine arboré est une tâche particulièrement sensible. Il s'agit de surveiller la bonne santé des nombreux arbres de la commune, dont certains sont séculaires. L'élagage (enlèvement de bois mort) permet une première mise en sécurité mais il faut parfois approfondir l'observation. Des altérations fragilisantes, causées par des champignons lignivores et invisibles à l'œil nu, sont décelées par carottage. Après avis systématique d'un expert, ces arbres dangereux sont abattus et remplacés. Les agents des espaces verts se chargent aussi du désherbage du domaine public, avec de nouvelles méthodes naturelles alternatives, c'est à dire sans produits chimiques (voir *Bagnères Info* n°1). Un choix responsable qui demande plus de travail.



Un paysage urbain façonné !

Méthodes naturelles de désherbage : un choix responsable



Toujours à la pointe des techniques d'entretien et de gestion, le SEVE se tourne régulièrement vers le public pour lui apporter des conseils. Ainsi, dans le cadre du weekend « Jardins Secrets » organisé début juin par le CPIE, un stand du service présentait les méthodes de désherbage manuel et de paillage. Une journée portes-ouvertes aux serres proposait également aux curieux de découvrir

Le SEVE en chiffres

27 agents
65 000 euros de budget annuel
32 000 heures de travail par an
13,5 hectares de parcs boisés
1 800 arbres au cœur de la ville
1 300 arbustes
300 jardinières et suspensions
70 000 fleurs de 100 variétés différentes
40 bassins et fontaines
7 aires de jeux
7 hectares d'espaces verts dédiés aux activités sportives

Pesticides : le SEVE et le CPIE s'adressent aux plus jeunes

En partenariat avec le SEVE, le CPIE a effectué des interventions auprès d'élèves des écoles Carnot, Jules Ferry et Pic du Midi sur la question du désherbage sans pesticide. Fabrice Loos, éducateur à l'environnement du CPIE, a expliqué aux enfants les dangers des produits phytosanitaires et leur a fait découvrir les différentes méthodes naturelles de désherbage ou de culture. Certains d'entre eux ont



notamment pu rencontrer les agents aux serres municipales et observer leurs pratiques sur le terrain. ■

Espaces verts et Patrimoine



Le fleurissement des espaces verts participe à la valorisation du patrimoine et des façades en particulier. Ce sont des touches complémentaires qui embellissent durablement la ville.



Attention au frelon asiatique

Tous les observateurs français du frelon asiatique l'ont constaté : il est peu agressif et sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe « classique ». Attention cependant aux personnes allergiques au venin qui, suite à une piqûre, peuvent faire un choc anaphylactique.

Les moyens de lutte contre cette espèce invasive sont très limités à ce jour. En concertation avec l'Office Départemental de Lutte contre le Frelon Asiatique, la ville de Bagnères réalise un piégeage au printemps et à l'automne, pour réduire le nombre de femelles fondatrices (à l'aide de pièges type piège à guêpes « classique », mais avec un appât adapté). Ce piégeage doit cependant rester limité dans le temps et être bien suivi, pour réduire au maximum le piégeage des insectes autochtones, déjà affaiblis par la présence du frelon asiatique. C'est pourquoi nous ne conseillons pas aux particuliers de piéger eux-mêmes, sauf s'ils sont apiculteurs.

Concernant la destruction des nids, les sapeurs-pompiers se chargent d'enlever ceux qui se trouvent sur le domaine public. Les particuliers constatant la présence d'un nid chez eux doivent se rapprocher d'une entreprise spécialisée, dont les coordonnées se trouvent dans l'annuaire. Enfin, les particuliers sont invités à signaler la présence d'un nid auprès de la Mairie, au Service Communal d'Hygiène et de Santé (05 62 95 87 60) ou au Service Espaces Verts Environnement, qui réalisent un suivi de l'extension de l'espèce.

Le frelon asiatique est facile à reconnaître grâce à sa coloration brun-noir, bien différente des frelons ou des guêpes européens, qui apparaissent à dominante jaune-orangé. ■



BUDGET MUNICIPAL : "NOTIONS" ET ÉCLAIRAGE ...

Le budget est un document prévisionnel qui permet, année après année, de définir les capacités de dépenses et de recettes, en fonctionnement et en investissement, d'une collectivité. La machine est assez complexe. Quelques mots d'explications sur les étapes et éléments principaux.

Budget primitif

Chaque année avant le 15 avril, toutes les collectivités votent leur budget primitif. Celui-ci ouvre les crédits nécessaires au paiement des dépenses correspondant au fonctionnement et à l'investissement décidés par le Conseil Municipal. Pour les investissements il s'agit dans certains cas de programmes qui sont à cheval sur deux exercices voire plus. Dans ce cas on parle de crédits de paiement pour la dépense comme pour l'emprunt qui financera la part d'investissement correspondant à l'année du budget. Le vote du budget porte également sur les recettes, les impôts locaux, la tarification de certains services, et toutes les recettes, dotations de l'Etat, subventions, taxes spécifiques, redevances des concessionnaires, etc. Bien sûr, chaque collectivité a ses spécificités. Pour nous, c'est le thermalisme, le ski et le Casino notamment.

Compte administratif

Par ailleurs, avant le 30 juin, chaque année, le Conseil Municipal vote le **Compte Administratif de l'exercice précédent**. Ce document est la traduction comptable de la façon dont le budget de l'exercice précédent a été mis en œuvre. En parallèle le Conseil Municipal examine le Compte de Gestion établi par la Trésorerie (personnel d'Etat dépendant de la Direction des Finances Publiques) ; Tous ces documents budgétaires permettent de préparer et de contrôler les dépenses des collectivités et sont soumis au contrôle de légalité des services de l'Etat. En cours d'exercice, pour faire face aux imprévus, la municipalité peut, par décisions soumises au vote Conseil Municipal, procéder à des ajustements par des Décisions Modificatives. Le principe étant que les dépenses nouvelles doivent être couvertes par des nouvelles recettes ou des diminutions de dépenses. Par exemple, dans une commune de montagne comme la nôtre, d'une année sur l'autre il est difficile de prévoir avec précision le coût du déneigement. Tout comme il est difficile avec les caprices de la météo de prévoir avec exactitude le volume des charges énergétiques. Pourtant, grâce à la qualité du

travail des services, nous arrivons à un niveau de précision très satisfaisant.

4 budgets à gérer

La ville de Bagnères gère 4 budgets avec pour chacun d'eux, en dépenses et en recettes, une section de fonctionnement et une section d'investissement :

1 - Le Budget Principal :

il prend en compte tout le fonctionnement général de la collectivité (services généraux, voirie, espaces verts, le sport, la culture, les écoles, les bâtiments etc. Sur l'ensemble du territoire administratif de la commune y compris La Mongie, Lesponne et Soulagnets.)

2 - Le Budget Annexe de l'eau

production et distribution de l'eau potable.

3 - Le Budget Annexe de l'Assainissement

prend en charge le service de l'assainissement collectif.

4 - Le Budget des Activités Thermales et Thermoludiques

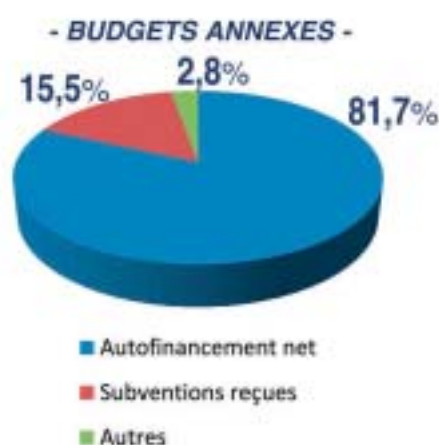
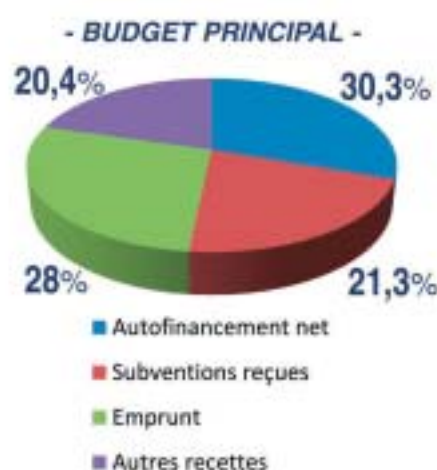
avec en dépenses la production d'eau thermale et sa distribution et avec, en recettes, la facturation aux utilisateurs que sont les établissements thermaux et le centre hospitalier et de rééducation fonctionnelle ainsi que les redevances d'affermage liées à la délégation de services aux Grands Thermes et à AQUENSIS. Depuis de nombreuses années l'eau et l'assainissement n'ont pas fait l'objet d'augmentation tarifaire. Les investissements des Grands Thermes et d'Aquensis ont été assumés sans qu'ils coûtent le moindre euro au contribuable.

Budget et fiscalité

Seul le Budget Principal est alimenté par la fiscalité, les autres budgets s'équilibrent par les recettes en provenance des services assurés. De 2007 à 2013 le taux de la taxe d'habitation est passé de 20,16% à 19,90% (soit une baisse de -0,27%), pour la même période de 6 ans le taux de la taxe foncière est passé de 21,36% à 22,11% (soit une hausse moyenne de 0,5% par an). Notre collectivité a réalisé des investissements lourds, sans précédent dans son histoire. Malgré ça, elle est en phase de désendettement avec une fiscalité stabilisée depuis une bonne dizaine d'années.



Financement de l'investissement



(*) Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Budget principal / section de fonctionnement

Recettes	
► Fiscalité des ménages	5 371
► Dotations et compensations de l'Etat	4 227
► Produits des services et du domaine, et autres produits de gestion	2 751
► Autres redevances et taxes	1 328
► Résultat excédentaire reporté	420
► Produits exceptionnels	230
Total	14 327

Autres redevances et taxes	
► Produit des jeux Casino	580
► Taxe sur les remontées	308
► Taxe sur l'électricité	201
► Droits de mutation	200
► Divers	39
Total	1 328

Produits des services du domaine et autres produits	
► Facturation des frais de personnel à la CCHB	969
► Facturation aux budgets annexes	445
► Revenus des immeubles et concessions	289
► Droits de stationnement et droits de place	197
► Redevances services culturels (usagers)	182
► Redevances secours sur pistes	175
► Caravaning Artigues	135
► Redevances usagers (cantine, transport, ...)	120
► Coupes de bois	71
► Divers	168
Total	2 751

Dépenses	
► Charges de personnel	6 552
► Charges de gestion générale et courante	3 796
► Charges payées à la CCHB (transfert de compétences)	1 463
► Charges financières	655
► Charges exceptionnelles	171
Charges réelles de fonctionnement	12 637
Autofinancement	1 690
Total des charges	14 327

Dépenses de fonctionnement : charges de gestion générale et courante	
► Energie (eau, gaz, électricité, carburant)	761
► Entretien et maintenance	651
► Achats	435
► Subventions associations et contributions	308
► Transport scolaire	249
► Manifestations culturelles et sportives	224
► Déneigement	205
► Impôts et Taxes	155
► Subventions CCAS	148
► Assurances	118
► Téléphone et affranchissement	89
► Indemnités élus (maire, adjoints et conseillers délégués)	84
► Contrat éducatif local	60
► Autres	309
Total	3 796

Budget Principal / Section d'Investissement	
Recettes	Dépenses
» Autofinancement, amortissements et virements de la section de fonctionnement	» Remboursement emprunts
1 690	1 100
» Emprunts contractés	» Investissements réels
543	1 942
» Tva, Tle, et autres	3 042
396	
» Subventions	
413	
3 042	
	Investissements réels
Subventions	» Voirie et aménagement urbain
» Conseil Général	941
207	» Bâtiments et agencements
» Etat	623
163	» Matériel
» Conseil Régional	135
18	» Subventions versées, études, et divers
» Divers	243
25	1 942
413	

Budgets Annexes (eau / assainissement / activités thermales)			
Recettes		Dépenses	
Section de Fonctionnement			
► Excédents antérieurs reportés	860	► Charges courantes	761
► Redevance Fermier	690	► Charges financières	457
► Vente d'eau ou participations autres communes	221	► Autofinancement, amortissements et virements à la section d'investissement	2 254
► Vente eau thermale	447		
► Loyers Thermes et Aquensis	900		
► Autres	354		
3 472		3 472	
Section d'Investissement			
► Autofinancement	2 327	► Remboursements emprunts	982
► Tva récupérée	24	► Investissements	1 359
► Subventions reçues	210	dont salle Casino 900	
► Autres recettes	14	► Autres	234
2 575		2 575	

Désendettement 557

Désendettement 982

DÉSENETTEMENT = 1 539

FESTIVALS D'ÉTÉ...



FESTIVAL "À VOIX HAUTE"

du 16 au 18 août

Cette année, A Voix Haute (et son Village du festival) prend ses quartiers entre les Deux Ponts, place du Foirail. Avec un objectif : ouvrir à tous le territoire du chant vocal. A Voix Haute recherche les voix les plus singulières et les styles les plus divers : rap, musiques du monde, lyrique, improvisation, expérimentation.

Vendredi 16 août

Alamzic
21h00 / "Ale Kali et le Forro da Lua"
Bal brésilien transatlantique
10/12 euros
23h00 / "Le Bernard's Band"
South West funk inspiration
8/5 euros

Samedi 17 août

Marché
12h00 / "Takanakuy"
Concert déambulatoire d'inspiration andine. Fanfare du fond du bus (sous réserve)
gratuit
Tente aux Chansons
18h00 / "Rv'n Ko"
Chansons belges, vue plongeante sur le top 50
5 euros
19h00 / "Sieur et Dame"
Lyrique très punk
5 euros
Alamzic
21h00 / "Mariella Oliveira et Oya Express"
Musique afro-cubaine
10/12 euros
23h00 / "Bengale"
Feulements pop
8/5 euros

Dimanche 18 août

Alamzic
18h00 / "Jaap Blonk"
Découverte vocale
Tente aux Chansons
19h00 / "Bibi"
Récréation franco-basque
5 euros
Halle Aux Grains
21h00 / "Titi Robin, Erik Marchand et Kevian Cheminari"
World bretonnante
12/15 euros



Pass soirée : 15 euros / Pass journée : 18 euros
Programmation détaillée : www.einsteinonthebeach.net
Renseignements : 05 62 95 08 05
Réservations à l'Office de Tourisme : 05 62 95 50 71

WEEK-END DES "ARTS DE LA RUE"

samedi 3 et dimanche 4 août

Deux jours de fête dans les rues, places et jardins de Bagnères-de-Bigorre à la rencontre des comédiens, danseurs, musiciens, jongleurs...

Samedi 3 août

Dr TROLL "Magicabine" Magie
15h00-18h30 et 20h30-21h30
Place des Thermes
Cie DROMOSOFISTA "Historieta de un abrazo" Théâtre d'Objet - Marionnette 16h00
Jardin des Vignaux
Cie A SUIVRE "Le photographe ambulant" Théâtre 16h00
Cloître Saint Jean
Cie LES GOULUS "Molière dans tous ses états" Théâtre 18h00
Départ Place d'Uzer
Cie DROMOSOFISTA "El cubo libre"
Théâtre - Théâtre d'Objet - Musique 21h30
Jardin des Vignaux
CIE QUALITE STREET "La beauté du monde" Théâtre - Témoignage du 3ème type
21h30 Parking de la Médiathèque Spectacle conseillé à partir de 10 ans

Dimanche 4 août

Dr TROLL "Magicabine" Magie
11h00-12h30 et 15h30-18h30
Place des Thermes
Cie A SUIVRE "Le photographe ambulant" Théâtre 11h00
Cloître Saint Jean
Cie DROMOSOFISTA "Historieta de un abrazo" Théâtre d'Objet - Marionnette 15h00
Parvis de la Médiathèque
Cie LA COLLECTIVE "Possibilités"
Danse contemporaine 16h30 Pente d'herbe entre le musée Salies et le Casino à la fin du solo les spectateurs seront conduits jusqu'au Cloître Saint Jean pour le spectacle suivant : "Pavane" 17h00
Cloître Saint Jean La Collective reçoit le soutien de la ville de Toulouse
Cie LES GOULUS "Molière dans tous ses états" Théâtre 18h00 Départ Place d'Uzer
SMART Cie "Ay-roop, conversations circassiennes" Parcours spectacle à dominante aérienne 21h30 Jardin des Vignaux
Spectacle accueilli avec le soutien de l'Office Artistique de la Région Aquitaine (OARA)

Renseignements : 05 62 95 08 05 / www.ville-bagneresdebigorre.fr

ET AUSSI...

TERRASSES EN FÊTE

du 6 au 30 août

Cette programmation de concerts gratuits aux terrasses des cafés ou restaurants bagnérais est élaborée et financée par la Ville de Bagnères et les cafetiers, en partenariat avec le CPIH65. Tous les concerts débutent à 20h.

Mardi 6 août **Casino "La Tchache"** (jazz et swing manouche)

Judi 8 août **La Fontaine "Andy Moss and the Chords"** (jazz reggae pop)

Mardi 13 août **Le Central "Bad News"** (pop rock)

Mercredi 14 août **Cantalou "La Naïade"** (chanson française festive)

Samedi 17 août **Hippocampe "Driving South"** (rock)

Vendredi 23 août **Ty Breizh "Driving South"** (rock)

Judi 29 août **L'Atelier "La Naïade"** (chanson française festive)

Vendredi 30 août **Les Fleurs d'Ajone "Swing 65"** (swing jazz)



Fête Folklorique des Chanteurs Montagnards

jeudi 15 août

Vallon de Salut

10h30 / Messe chantée

12h00 / Apéritif animé

Jardin des Vignaux

14h00 / Grand spectacle folklorique

19h30 / Repas dansant

Réservations à l'Office de Tourisme :
05 62 95 50 71



Fête Pastorale

dimanche 25 août

Aux plaines d'Esquiou (Soulagnets)
toute la journée

Au programme : marché gourmand des producteurs locaux, messe avec les Chanteurs Montagnards, repas champêtre, balades en calèche, à dos d'âne ou poney, démonstrations de métiers anciens et matériel de montagne.



ET AUSSI...

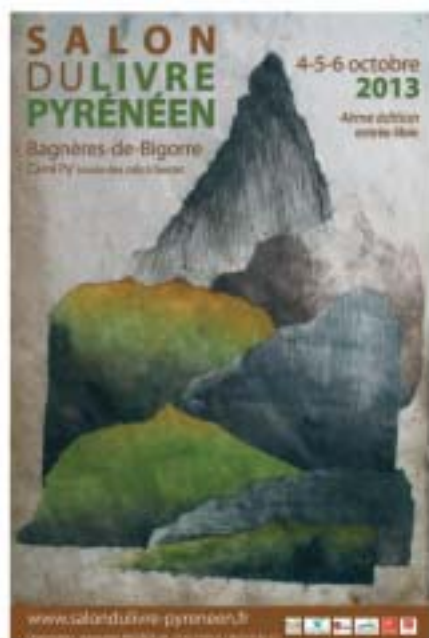
EXPOSITION "BECS ET ONGLES" au Muséum

de juillet 2013 à mai 2014

Quel point commun existe-t-il entre Tintin et le Temple du soleil, Ganymède et Jupiter, Lucky Luke, Armani, Harley Davidson, les Etats Unis d'Amérique ?... Que ce soit par lien symbolique, en représentations ou logotypes, tous entretiennent un rapport intime avec un rapace,... ces aigles qui nous ravissent, ces rapaces qui fascinent ou inquiètent ! « Becs et ongles » aborde sur plus de 400 m² les relations entre hommes et rapaces à travers des installations artistiques, des témoignages, des dispositifs ludiques en intérieur et en extérieur, venez découvrir entre Nature et Culture, les liens qui unissent les hommes et les rapaces... Un projet transfrontalier du réseau Education Pyrénées Vivantes et de la ville de Bagnères de Bigorre.



Horaires d'ouverture : de 14h30 à 18h30 du mercredi au dimanche pendant les vacances scolaires. Hors vacances scolaires, ouvert tous les week-ends de 14h30 à 17h30. Ouverture sur réservation pour groupes constitués. Equipe de médiation à disposition pour animer l'exposition notamment pour des groupes enfants ou adultes (renseignements : CPIE Bigorre au 05 62 95 49 67) **Tarifs :** individuels 4 euros / groupes sur réservation 3 euros / - de 16 ans gratuit. **Plus d'infos sur :** www.becsetongles.fr



Salon du Livre Pyrénéen du 4 au 6 octobre

au Carré Py Hôtel (anciennement
Relais des Pyrénées)

Le rendez-vous incontournable des lecteurs, collectionneurs, amoureux du livre et des Pyrénées.

Toutes les infos :
www.salondulivre-pyreneen.fr

Forum des Associations samedi 14 septembre

Organisé par la Ville de Bagnères-de-Bigorre et l'Office Municipal des Sports, de 14h à 18h.

Vous cherchez une activité pour votre enfant ? Vous souhaitez reprendre le sport, vous lancer dans une nouvelle activité artistique ou vous engager comme bénévole ? Venez assister aux démonstrations, participer aux initiations ou simplement rencontrer les représentants des associations sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs qui proposent des activités à Bagnères.

Exposition "Sculptures du Corps" à la Médiathèque jusqu'au 28 septembre

Rattachée à la thématique des animations autour du « corps » organisées par la médiathèque en 2013, cette exposition est consacrée aux sculptures dans la ville représentant des corps et figures à échelle humaine.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30

Jeudi : 13h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h30 et 13h30-17h

Plus d'infos : 05 62 95 34 64



Accordéon : Aurélie Larrieu en finale nationale



Aurélie Larrieu, élève accordéoniste d'André Nabies au centre-culturel municipal, s'est distinguée, le 16 juin dernier, lors du concours régional d'Accordéon d'Orgue de Piano et de Batterie organisé par l'Union Musicale des Professeurs de Musique Européens. Remportant 98% des points, elle a impressionné le jury par sa technicité et sa musicalité. Aurélie est donc qualifiée pour la finale, le 2 novembre, à laquelle participeront des musiciens Allemands et Russes.

Festival : Piano Pic



Muza Rubackytė et Damien Ventula, artistes mais aussi professeurs

Le festival Piano Pic, lancé le 15 juillet dernier, a une nouvelle fois programmé des concerts de haut vol dans des lieux privilégiés de la vallée, notamment au Pic du Midi. Avec l'académie internationale Gyorgy Sebök et l'académie instrumentale, le festival a également poursuivi son objectif proposer en parallèle un enseignement de haut niveau patrimonial.



Le projet d'AVAP approuvé par la commission régionale

Après la phase d'études menées par la ville, la commission régionale du patrimoine a donné un avis favorable au projet d'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Bagnères.

Prochaine étape : la mise à l'enquête publique du projet à la rentrée en vue d'une validation définitive à la fin de l'année.

Jardins Secrets » et l'Opération Façades soufflent ensemble leurs bougies

Que d'anniversaires cette année ! Le CPIE a fêté les 10 ans de "Jardins Secrets" les 1er et 2 juin et s'est associé aux festivités des 20 ans de l'Opération Façades de la ville de Bagnères. Deux jours d'animations et d'échanges où chacun a pu trouver conseil, jardin ou façade à son goût en déambulant au cœur de la ville. Des conseils pour les réfections de façades au stand des « Artisans du Patrimoine » du jardin des Vignaux.

La commune adhère à la charte du Parc National des Pyrénées



Le 12 juin dernier, le Conseil Municipal a voté l'adhésion de la ville à la charte du Parc National des Pyrénées (pour la partie Sud de son territoire). Celle-ci définit un projet

concerté de territoire d'une durée de 15 ans. La charte est un outil de gestion qui prévoit un développement local et une valorisation des patrimoines. Elle définit des objectifs de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager ainsi que des orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable.

Avec cette adhésion, la ville de Bagnères s'engage sur la partie Sud de son territoire à :

- assurer la compatibilité des documents d'urbanisme avec la charte,
- définir des règles de circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins,
- interdire la publicité à l'intérieur des agglomérations, sauf dans les cas où la commune élabore un règlement local de publicité.

Aquensis souffle ses 10 bougies et fait preuve d'une excellente forme

Deux médailles d'argent nationales en danse contemporaine

Les jeunes danseuses contemporaines du centre culturel, élèves d'Agnès Forgues, ont une nouvelle fois brillé au plus haut niveau le 7 juillet à Montluçon. Les groupes ados et jeunes adultes ont tous deux remporté la médaille d'argent des Rencontres Nationales de Danse avec les chorégraphies "A toute berzingue" et "La langue bien pendue".



HARMONIE BAGNÉRAISE

l'enseignement musical à portée de tous

L'Harmonie Bagnéraise fêtera l'année prochaine ses 130 ans. L'association, qui a formé plusieurs générations de musiciens, offre des conditions d'apprentissage exceptionnelles.

École de musique et orchestre harmonique



Clarinettistes, flûtistes, saxophonistes, trompettistes, percussionnistes... ils étaient une trentaine de musiciens sous le péristyle du musée Salies, début juillet, pour le traditionnel concert d'été de l'Harmonie. Cet orchestre est constitué de jeunes élèves de l'école de musique, de musiciens très expérimentés mais aussi d'adultes qui se sont lancés tardivement. Car là est toute la richesse de l'Harmonie Bagnéraise. Association loi 1901, elle gère à la fois une école de musique (*instruments à vent et percussions*) et une harmonie, fortement subventionnée par la ville de Bagnères. C'est ainsi qu'elle forme ses musiciens à des conditions très avantageuses. Il faut en effet compter 45 euros pour l'année (sol-fège et instrument) pour les élèves de 7 à 18 ans et 70 euros pour les adultes (instrument). Des tarifs très éloignés de ceux habituellement pratiqués pour ce genre d'activités. A noter que l'apprentissage est gratuit pour tous les musiciens qui intègrent l'orchestre et que les instruments sont prêtés par l'association les premières années. En contrepartie, ceux-ci s'engagent à participer aux concerts de l'harmonie et aux différentes festivités qu'elle anime. « Grâce à la volonté de la ville de perpétuer cette spécificité bagnéraise, nous avons la grande chance de bénéficier d'une école de musique performante et familiale », souligne Muriel Castel, la présidente de l'Harmonie. « Nous suivons de très près nos élèves, nous appliquons

les programmes préconisés par la confédération musicale de France. Certains de nos anciens élèves ont d'ailleurs fait de la musique leur profession ».

Outre la large palette des instruments à vent, il est possible d'apprendre à jouer de la batterie, des timbales ou encore du xylophone. Les élèves suivent une heure d'éducation musicale par semaine en cours collectif et 20 à 30 minutes de cours d'instrument en individuel. « Dès que leur niveau le leur permet, nos élèves intègrent les rangs de notre orchestre d'harmonie », précise Muriel Castel. « Les adultes voulant reprendre une pratique instrumentale ou simplement apprendre la musique sont également les bienvenus ». L'orchestre se produit plusieurs fois par an (*grand concert de juin, concert d'été, Sainte-Cécile... etc.*) et participe aux cérémonies patriotiques organisées par la ville. Actuellement composé de 45 musiciens permanents (pour 80 élèves à l'école de musique), il cherche à gonfler ses rangs. Jeunes novices ou débutants plus âgés, anciens musiciens qui souhaitez reprendre ou découvrir un nouvel instrument, n'hésitez plus : les inscriptions pour la saison 2013-2014 auront lieu le 12 et le 13 septembre à partir de 18h au Centre culturel (*Espace Maintenon*) et le samedi 14 septembre, de 14h à 18h, au Forum des associations (*stade Marcel Cazenave*). ■

Plus d'infos :
www.harmoniebagneraise.fr



Fleuron des associations de la ville, l'Harmonie bagnéraise a su pérenniser ses valeurs et ses méthodes.



MAJORITE MUNICIPALE

Le 11 avril dernier, le Conseil Municipal a procédé au vote du Budget Primitif de l'année. Ce budget permet de maintenir le niveau d'investissement tout en contenant les dépenses de fonctionnement. Pour la deuxième année consécutive il permet de diminuer le taux de la taxe d'habitation, qui concerne tous les habitants. La baisse du taux est de 2,88%. Le taux des autres taxes, comme depuis plusieurs années, est maintenu. Cette volonté de réduire la fiscalité s'inscrit dans la durée. Ce budget a été voté par le groupe majoritaire et deux élus de l'opposition, Madame BENSALÈME et Monsieur BARTHELEMY.

La ville poursuit en parallèle son effort de désendettement, avec une diminution de plus de 6 millions d'euros sur 4 ans. A ce sujet nous rappelons à Madame DAUDIER que ce sont bien les crédits de paiement qui sont à prendre en compte.

Le successeur de Monsieur BOUTELLER à la tête de l'opposition nous a essentiellement reproché de ne pas avoir encore installé de chaudière à bois, et par le biais de son organe de presse d'accueillir le Tour de FRANCE... Le succès de cette manifestation, qui a incontestablement lancé, avec une semaine d'avance, la saison touristique, illustre toute la pertinence du choix fait par notre équipe majoritaire. En parallèle il met en évidence la légèreté et l'incohérence des 4 élus de l'opposition désunie sous le label de Bagnères Solidaire.

Cette opposition en panne de projets ou de propositions, préfère la dérision et la critique calomnieuse à l'action.

Une opposition qui reste très silencieuse sur les questions sociales et sur les problèmes économiques.

Les élus de la majorité travaillent inlassablement aux côtés des personnels en charge des services communaux ou intercommunaux pour faire avancer les dossiers, trouver les financements nécessaires, répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses du secteur associatif dont on ne peut que se réjouir de la vitalité.

Certains membres de notre équipe, qui ont beaucoup donné et qui aspirent à profiter pleinement de leur retraite, ont décidé de ne pas se représenter.

C'est donc une équipe très sensiblement renouvelée qui s'est constituée, autour de Rolland CASTELLS et d'élus expérimentés, mais aussi de personnes qui nous apporteront un souffle nouveau. Cette nouvelle équipe se rassemble sur un projet réaliste pour notre ville, en dehors des idéologies mais respectueuse de leur diversité. C'est une liste ouverte, avec des femmes et des hommes déterminés à travailler, comme nous l'avons toujours fait, pour le bien commun. Elle associe dans sa composition, des personnes disponibles, compétentes, avec des expériences professionnelles ou associatives très complémentaires.

Dans cette période de crise où les collectivités vont voir les aides publiques diminuer, l'expérience, la connaissance des dossiers, la capacité à négocier seront des atouts encore plus nécessaires. ■

OPPOSITION

La constance du conseiller.

La lecture des comptes-rendus de mandats des conseillers municipaux d'opposition dans de nombreuses villes, montre que leur place est toujours délicate.

La presse locale nous offre un florilège des difficultés rencontrées. Ici, les élus d'opposition désertent les réunions de préparation des conseils municipaux. Là, on voit que les citoyens qui ont voté pour ces conseillers minoritaires, ne s'intéressent plus aux prises de position de leurs élus et ne se sentent plus concernés par le débat municipal. Ailleurs, l'opposition perd ses têtes de liste pour diverses raisons. Bien plus près de nous, dans tel conseil, l'opposition trouve moyen de se diviser : certains affichent des désaccords politiques, d'autres se rallient par opportunisme.

Et pour compléter le tableau, on trouve des maires qui imbus de leurs prérogatives, de leur score victorieux, semblent peu soucieux d'ouvrir un dialogue avec leur opposition et sont prêts à en découdre au moindre battement de cils de leurs adversaires. Faut-il donner un exemple ? Être traités de haut, méprisés pour soi disant incompétence, voire insultés en pleine séance de conseil, semble être une constante pour la plupart des élus de l'opposition.

Que faire face à des maires qui surinvestissent leur mission, en faisant de la maison du peuple leur propre domaine et en ayant à l'œil tout le monde : opposition, majorité et personnel municipal ?

De plus, on observe que ce n'est pas auprès de leur formation politique d'origine, pour ceux qui en ont une, que les conseillers d'opposition peuvent trouver un appui. Bien au contraire, leurs « amis » savonnent plutôt la planche et espèrent bien les remplacer pour faire évidemment beaucoup mieux, croient-ils. Que faire alors ? Sinon observer le fonctionnement des services municipaux, écouter les concitoyens, étudier les dossiers... en un mot apprendre le métier et devenir le plus compétent possible pour pouvoir assurer la relève si les électeurs le décident.

Les élus de la liste Bagnères Solidaire :

Isabelle Daudier, Michel Martin, Alain Soucaze, Alain Pujo ■



Votre agenda des festivités

● Exposition "Becs et Ongles"

de juillet à mai 2014 au Muséum

*Complément d'information
en pages 14, 15 et 16*

● Week-end des Arts de la Rue

Samedi 3 août "Magicabine", place des Thermes, 15h00-18h30 et 20h30-21h30 / "Historieta de un abrazo", Jardin des Vignaux, 16h00 / "Le photographe ambulant", Cloître Saint Jean, 16h00 / "Molière dans tous ses états", départ place d'Uzer, 18h00 / "El cubo libre", Jardin des Vignaux, 21h30 / "La beauté du monde", parking de la Médiathèque, 21h30

Dimanche 4 août "Magicabine", place des Thermes, 11h00-12h30 et 15h30-18h30 / "Le photographe ambulant", Cloître Saint Jean, 11h00 / "Historieta de un abrazo", Parvis de la Médiathèque, 15h00 / "Possibilités", pelouse du Casino, 16h30 / "Pavane", Cloître Saint Jean, 17h00 / "Molière dans tous ses états", départ place d'Uzer, 18h00 / "Ay-roop, conversations circassiennes", Jardin des Vignaux, 21h30

● Fête Folklorique des Chanteurs Montagnards

Jeudi 15 août au Vallon de Salut, 10h30 et Jardin des Vignaux 14h00

● Fête Pastorale

Dimanche 25 août aux plaines d'Esquiou, toute la journée

● Terrasses "en Fête" *(tous les concerts débutent à 20h)*

Mardi 6 août "La Tchache", Casino / **Jeudi 8 août** "Andy Moss and the Chords", La Fontaine / **Mardi 13 août** "Bad News", Le Central / **Mercredi 14 août** "La Naiade", Cantalou / **Samedi 17 août** "Driving South", Hippocampe / **Vendredi 23 août** "Driving South", Ty Breizh / **Jeudi 29 août** "La Naiade", l'Atelier / **Vendredi 30 août** "Swing 65", les Fleurs d'Ajonc

● Festival "A Voix Haute"

Vendredi 16 août Bar Menvielle "L'Impromptu de la Secrétaire" 16h30, Tente aux Chansons "Concert Surprise" 18h00 et "Monsieur Gadou et sa Secrétaire" 19h00,

Alamzic "Ale Kall et le Forro da Lua" 21h00 et "Le Bernard's Band" 23h00 / **Samedi**

17 août Marché "Takanakuy" 12h00, Bar Menvielle "L'Impromptu de la Secrétaire"

16h30, Tente aux Chansons "Rv'n Ko" 18h00 et "Sieur et Dame" 19h00, Alamzic

"Mariella Oliveira et Oya Express" 21h00 et "Bengale" 23h00 / **Dimanche 18**

août Alamzic "Jaap Blonk" 18h00, Tente aux Chansons "Bibi" 19h00, Halle Aux

Grains "Titi Robin, Erik Marchand et Kevian Cheminari" 21h00

● Forum des Associations

Samedi 14 septembre

● Exposition "Sculptures du Corps"

jusqu'au 28 septembre à la Médiathèque

● Salon du Livre Pyrénéen

du 4 au 6 octobre au

Carré Py'Hôtel

